



Suite à la fermeture des écoles et des différents modes de gardes pour les enfants, les représentants CFDT-CFTC Finances publiques des inspecteurs stagiaires écrivent au DG pour demander l'annulation de l'évaluation sommative fixée le 9 avril.

Espérons qu'ils seront entendus ! L'actualité récente a montré que télétravail et garde d'enfants (surtout en très bas âge) n'avaient rien de compatible !

Monsieur le Directeur Général,

Stagiaires à l'Ecole Nationale des Finances publiques, nous sommes désormais en téléformation depuis la fin du mois d'octobre. Notre évaluation formative s'est déroulée le lundi 22 mars avec toutes les difficultés qui ont été remontées par nos référents : problèmes de connexions, retard jusqu'à une heure pour la récupération des documents, soucis de VPN, etc.

La tenue de l'évaluation sommative prévue le vendredi 9 avril s'annonce tout aussi techniquement problématique. S'ajoutent désormais les dernières mesures gouvernementales de fermeture des écoles, des crèches, modes de garde divers des enfants. De plus, avec l'arrivée des vacances scolaires et l'absence de services de garderie, les difficultés des stagiaires concernés vont s'accroître pour des raisons évidentes. Nous ne ferons pas de liste à la Prévert des différents cas de figure...

Pour toutes les raisons qu'impliquent ces mesures, pour la CFDT Finances publiques demandent l'annulation pure et simple des épreuves du vendredi 9 avril matin. De même, un report est inenvisageable compte tenu de l'incertitude de l'évolution de la pandémie.

Si cette suppression n'est pas possible en raison de contraintes réglementaires, les représentants CFDT-CFTC Finances publiques proposent d'adapter les épreuves en supprimant le principe de validation d'une UC au sein du bloc fonctionnel.

Les représentants CFDT-CFTC Finances publiques proposent un retour personnalisé et pédagogique de l'équipe de formation suite aux résultats obtenus à ces épreuves. L'objectif principal est de rendre le plus égalitaire possible les conditions de formation des stagiaires.

Durant cette période inédite et difficile, les enseignants ont su s'adapter, se rendre admirablement disponibles pour soutenir au mieux les stagiaires. Ils sont eux-mêmes impactés par les fermetures des écoles et des modes de garderies. Nous savons pouvoir leur faire confiance pour se mobiliser suite aux solutions que nous proposons.

Nous vous remercions, Monsieur le Directeur, de l'attention bienveillante que vous

porterez à notre demande qui ne vise pas à esquiver nos responsabilités de stagiaires mais bien à défendre un principe d'égalité de l'ensemble des stagiaires devant les évaluations visant à notre titularisation.

Les représentants CFDT-CFTC des stagiaires au conseil de promotion.